

# PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE 2022-2023 n°2

Ecole Jean-Loup Chrétien - Le Burgaud

Date : jeudi 9 février 2023

Présents :

Mme CHANDELIER Virginie (enseignante CE1-CE2 et directrice)	Mme LE VAN Aurore (enseignante CP-CE1)
Mme COSSA Sandra (enseignante CM1-CM2)	Mme SAINT-SERNIN Laure (enseignante CM1-CM2)
Mme BEAUD Edvine (1ère Adjointe) Arrivée à 18h50	
M. MORU (Adjoint mairie)	Mme NADALIN Séverine (périscolaire)
Mme GARROS Carine (RPE)	Mme GHIBERTO Ludivine (RPE)
M. PELLEAU Julien (RPE)	
Elèves délégués présents de 18h00 à 18h30 : Jérôme, Nola, Alexandre, Sofia, Maxence, Alicia, Rose,	

Absents excusés : Mme STELLAMANS (RPE)

Désignation du secrétaire de séance : Ludivine Ghiberto (RPE)

La séance est ouverte à 18h02

Ordre du jour :

Questions des élèves délégués	<u>Aménagement de la cour :</u>	
	Est-ce qu'il pourrait y avoir des jeux dans la cour (balançoire, toboggan, table de ping-pong, slackline, morpion géant, un « vrai » ballon de foot, un autre panier de basket et remplacer le filet de l'ancien, des balances d'équilibre ...) ?	L'aménagement de la cour est soumis à des problèmes de sécurité, que la mairie n'est pas prête à assumer. Table de ping-pong, slackline pas possible, achats de ballons et filets oui. La garderie a acheté des jeux géants.
	Et concernant l'aménagement de la cour : des bancs et des tables supplémentaires ?	Au budget prévu en avril 2023.
	Peut-on avoir plus de végétation dans la cour : fleurs, arbustes, arbres ?	La géothermie pose problème, rien n'est prévu pour cette année. La question des bacs revient sur cette réunion.
	Le potager peut-il être aménagé ?	Palox... potager historique partagé à réaménager...
	<u>Aménagement de l'école :</u>	
	Vivarium : Peut-on avoir des phasmes ou autres insectes à observer ?	Possible mais à réfléchir pour une garde pendant les vacances ou investir dans un vrai vivarium.
	Est-ce qu'on peut apporter un animal de compagnie à l'école (lapin, ... ) ?	Pourquoi pas, cela se discute avec les maîtresses et il faut qu'il y ait un lien avec le programme.
	Est-il possible d'avoir plus de livres dans la bibliothèque de l'école ?	Oui, mais il faut de l'argent. Appel aux dons. Par le biais du bus, possibilité de prêt de livres de la bibliothèque de Saint Cézert.
	Peut-on avoir des coussins comme ceux de la garderie dans les classes ?	Coussins type galette ronde demande transmise à la mairie qui accepte. Une quinzaine serait bien.
	Peut-on aménager la salle de classe vide avec un canapé, des jeux, un babyfoot ?	Une maîtresse veut offrir un babyfoot d'occasion, la mairie est d'accord pour que la classe soit

		aménagée. Appel aux dons pour canapé, fauteuils.			
	<b>La cantine :</b>				
	Est-ce qu'on peut ne faire qu'un seul service à la cantine ? Demande de la classe des CP-CE1.	Ce n'est pas possible que tous les enfants rentrent dans la cantine, par contre l'année prochaine sûrement oui : il y a 73 places. Voir le bruit ?			
	Est-ce que les délégués peuvent participer à la prochaine commission cantine ? <i>La mairie avait donné son accord pour que les enfants participent à la commission cantine le 15/11/2022.</i>	C'est prévu oui, le 4 avril 2023. Séverine transmettra les invitations aux élèves concernés.			
	Supprimer les barquettes en plastique à la cantine ?	Ce sera fait, c'est devenu une obligation depuis le 1 janvier 2023.			
	Certains élèves ont encore faim, peut-on manger plus à la cantine ?	Tout est servi, certains sont servis 2 fois. A soumettre au traiteur, quelquefois ils ont de la quantité, quelquefois non. Commande pour plus de pain, surtout les jours où il y a des plats en sauce et du fromage.			
	Peut-on aller au city stade pendant la pause méridienne ?	D'accord, il faudrait une autorisation de sortie par les parents et cela se ferait par petits groupe.			
	<b>Remarque d'un parent d'élève :</b> « Un très bon point pour le traiteur de la cantine, mes enfants adorent ! »				
<b>Vote du PV du conseil d'école n°1 - 2022-2023</b>	Document transmis aux membres du conseil d'école et disponible sur l'ENT de l'école pour lecture. Le 20 octobre 2022 a eu lieu le 1 <sup>er</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023. Le Procès-verbal est diffusé par mail aux membres du conseil d'école et consultable sur l'ENT de l'école.	<b>Vote :</b> Le PV du 1 <sup>er</sup> CE 2022-2023 est soumis au vote : Il est adopté par le conseil d'école du 09/02/2023 par 10 voix pour (0 voix contre, 0 abstention).			
<b>Effectifs à la rentrée 2023</b>	Effectifs à la rentrée 2023 :				
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	9	12	16	19	19
	Total : 75 élèves à ce jour.				
	<b><u>Cette baisse d'effectifs entraine une nouvelle fermeture de classe sur l'école.</u></b>				
	A la rentrée 2023, en tenant compte de cette fermeture, les effectifs seraient de 25 élèves en moyenne par classe. Il faut normalement respecter le seuil maximum de 24 élèves en CP et CE1, ce qui entraînera certainement des effectifs plus chargés sur les classes sans CP et CE1.				
	<u>Question de parents d'élèves :</u> « Concernant la fermeture d'une classe l'année prochaine, comment est envisagée la répartition des enfants/classe/niveau ? »				
	Les prévisions de répartitions par l'équipe enseignante se feraient uniquement pour des doubles niveaux. Le conseil des maitres fixera les niveaux définitifs en fin d'année quand les effectifs seront définitifs.				
	A trois classes, le jour de décharge hebdomadaire est supprimé. La directrice ne sera déchargée que 12 jours dans l'année scolaire, pour effectuer les mêmes tâches administratives que cette année.				

<p><b>Non remplacement des enseignantes absentes</b></p>	<p><u>Question d'un parent d'élève :</u>  <i>« Un très gros problème d'absentéisme des professeurs depuis le début de l'année scolaire : Beaucoup d'absences de maîtresses cette année pour diverses raisons (maladie, formation, non remplacement, ...). Les parents se retrouvent donc sollicités pour garder leurs enfants dans la mesure du possible. Nous sommes nombreux à jouer le jeu pour soulager les classes. Néanmoins, nous sommes contraints de payer la cantine même si nos enfants n'y mangent pas. Ce n'est pas très cohérent que ce soit les parents qui assument cette dépense, c'est la double-peine. Quelle solution pourrait être apportée svp ? Nous ne parlons pas d'un repas mais d'une dizaine de repas depuis le début de l'année... »</i></p>	<p><u>Point important :</u>  Lorsqu'une enseignante est malade, elle en informe très rapidement la directrice et elle prévient la circonscription. Toutefois, le remplacement n'est pas systématique par manque de personnel disponible. L'équipe de circonscription nous informe de la situation, souvent le matin même, quand un état des lieux a pu être fait sur les besoins dans la circonscription. C'est le même fonctionnement pour les absences prévues à l'avance (formation ayant exceptionnellement lieu sur temps scolaire).</p> <p>Un point a été fait récemment avec M. Unal, Inspecteur de l'Éducation nationale, la directrice souhaite préciser que les enseignantes de l'école du Burgaud ne sont pas plus souvent absentes. Ce qui fait défaut, cette année particulièrement, c'est bien le manque de remplacement, qui met tous les acteurs de la communauté éducative en réelles difficultés, qu'il s'agisse des parents, de la municipalité, des enseignantes et des élèves.</p> <p>Dans ce cas, une nouvelle procédure a été mise au point par notre hiérarchie :  <b>« Dès qu'une nouvelle absence survient ... vous devez organiser le service et la sécurité des élèves sans compter sur un moyen de remplacement. En leur expliquant, vous pouvez demander aux familles qui le peuvent de ne pas scolariser leurs enfants. »</b></p> <p>Les enfants qui ne peuvent pas rester à la maison sont toujours, et continueront de l'être, accueilli avec bienveillance dans les autres classes. La qualité de l'enseignement fourni est impactée par cette organisation particulière et nous remercions les parents qui arrivent à trouver des solutions.</p> <p>Les enseignantes (elles-mêmes parents) ont bien conscience des difficultés que cela entraîne dans l'organisation des familles, elles justifient cependant de leurs absences uniquement auprès de leur hiérarchie et la directrice prévient les parents dès que possible.</p> <p>La mairie doit avertir le traiteur 48h à l'avance pour annuler les repas. Et la prise en charge financière des repas est impossible pour la mairie. Elle propose au mieux, que les enfants restent le matin, déjeunent à la cantine et soient récupérés par les parents l'après-midi.</p> <p>Pour le jour où seule, une maitresse a fait classe pendant la grève, il sera préférable d'annuler les repas pour tout le monde et demander aux élèves d'apporter un pique-nique.</p>
	<p><u>Question d'un parent d'élève :</u>  <i>« Serait-il possible que les formations des enseignants soient faites en dehors des jours de classe des enfants, par exemple le mercredi comme le pratiquent certaines écoles ? »</i></p>	<p>Généralement, les formations sont prévues le mercredi après-midi. Cependant, quelques formations ont lieu sur les temps scolaires et des remplaçants spécifiques sont en charge de prendre la classe. Toutefois, la pénurie d'enseignants touche également ces enseignants remplaçants.</p>

	<p><u>Question d'un parent d'élève :</u>  <i>« Quand c'est le jour de décharge prévu et que la remplaçante prévue ne vient pas mais que maîtresse est présente, serait-il possible exceptionnellement de faire classe aux enfants et de décaler son jour de décharge ? C'est une question naïve et nous n'avons sûrement pas toutes les informations nécessaires pour comprendre donc si possible, merci de nous expliquer ces décisions. La situation actuelle du système ne nous aide pas vraiment et nous en sommes tous conscients mais parfois, quand cela est possible, certaines solutions pourraient être envisagées afin de minimiser l'impact que ces absences pourraient avoir sur l'apprentissage des enfants. »</i></p>	<p>Mme Chandelier assure son jour de direction le lundi et elle ne se substitue pas au manque de remplaçant.</p> <p>→ L'IEEN souhaite préciser que c'est lui qui demande aux directeurs <b>de ne pas prendre en charge les classes</b> sauf à titre très <i>exceptionnel</i>.</p> <p>Il connaît la charge de travail des directeurs et qu'elle est trop souvent méconnue des partenaires de l'école.</p> <p>Il indique également que notre institution souhaite reconnaître cet investissement... même si elle ne s'en donne pas toujours les moyens.</p> <p>Pour les problèmes de non-remplacements, les parents doivent se rapprocher de lui.</p> <p>Pour information, Mme Chandelier a déjà pris en charge la classe cette année.</p>
<p><b>Moyen de communication de l'école / des services périscolaires</b></p>	<p><u>Question d'un parent d'élève :</u>  <i>« Je me suis étonnée ce week-end de voire circuler une information concernant la possible annulation des repas de cantine en cas d'institutrice gréviste, sur le profil Facebook de l'APE. Comment se fait-il que les services Périscolaires qui disposent de nos coordonnées ne communiquent pas directement avec les familles par des moyens plus communs et adaptés ? En dehors de l'effort sur le gaspillage alimentaire, il s'agit également d'une question financière. »</i></p>	<p>L'école utilise uniquement la messagerie académique et l'ENT (toutemonannée.com) pour transmettre des informations aux familles.</p> <p>Pour toutes questions, les familles se doivent d'utiliser les mêmes canaux de communication.</p> <p><b>Les réseaux sociaux ne sont pas de moyens de communication pour l'école et nous vous rappelons que les propos diffamatoires sont passibles de poursuites judiciaires.</b></p> <p><b>L'équipe pédagogique précise, qu'elle ne laissera pas passer d'autres propos diffamatoires sans se défendre et entamera des procédures si besoin.</b></p>
<p><b>Notre école faisons-la ensemble</b></p>	<p>Le projet d'école 2018-2022 arrive à son terme et pour l'instant aucune indication ne vous a été transmise quant au renouvellement de celui-ci.</p> <p>Un nouveau dispositif a été annoncé par le président de la République : <i>Notre école, faisons-la ensemble</i>.</p> <p>Une première concertation se fera en conseil des maîtres en mars.</p>	
<p><b>Liaison CM2-6<sup>e</sup></b></p>	<p>Le conseil école-collège a eu lieu en décembre. Une journée de visite au collège sera normalement organisée en mai ou juin. Les modalités sont encore à l'étude.</p> <p>Un second conseil école-collège aura lieu en juin. Celui-ci permettra de faire le lien, concernant les élèves, avec les professeurs. Le jour de la visite au collège, les CM1 seront soit répartis, soit gardés par leur famille.</p>	
<p><b>Liaison GS-CP</b></p>	<p>Les élèves de CP et de GS entament une correspondance. Les CP ont créé avec l'aide des CE1 des petits jeux qu'ils enverront aux GS dans les jours prochains.</p> <p>Nous aurons plusieurs échanges avec notamment des lectures enregistrées.</p> <p>Les GS viendront passer toute une journée à l'école élémentaire à la fin du deuxième semestre, la date de la visite reste à définir (mai/juin).</p>	
<p><b>Evaluations nationales</b></p>	<p>Les élèves de CP ont passé la deuxième série d'évaluation. Les résultats seront communiqués la semaine prochaine.</p>	

<b>Remise de livrets</b>	Durant la semaine du 30/01 au 04/02, les enseignantes ont remis les livrets du premier semestre lors d'entretiens individuels.	
<b>RPI</b>	<p>RPI : où en sont les discussions entre les mairies ?  <i>Lors du premier conseil d'école, il était prévu qu'une réunion soit prévue rapidement avec les maires des 3 communes concernées et l'équipe pédagogique, pour parler de ce sujet précis.</i>  L'équipe enseignante n'a eu aucun retour. Qu'en est-il ?</p>	<p><u>Réponse :</u> La mairie n'est pas encore prête, elle va demander l'aide de Monsieur Unal, l'inspecteur de l'EN. Techniquement, l'accueil des maternelles est complexe. Les parents soulignent que les mairies ne communiquent aucune information avec eux.</p>
<b>Sécurité</b>	RAS	
<b>Travaux</b>	<b><u>Travaux en attente :</u></b>	
	<p>Est-ce qu'un interphone accessible d'une classe (classe rouge) pourrait être installé ?  <i>Un devis devait être fait pendant les vacances de la Toussaint par Mme Beaud.</i></p>	<p><u>Réponse :</u>  Des devis ont été demandés par la mairie et elle est d'accord pour en financer un (suffisamment puissant).</p>
	<p>Pour la rentrée, la mairie avait prévu de louer un terrain potager. Qu'en est-il ?  Est-il possible d'avoir des pallox ?  <i>La mairie est d'accord pour se renseigner quant à acquérir des pallox. (octobre)</i></p>	<p><u>Réponse :</u>  M. Santalucia doit voir pour en fournir.</p>
	<p>Est-il possible de créer une haie à l'extérieur de l'école pour cacher et atténuer le bruit du city-stade et du pump-track ?  1) <i>La mairie devait effectuer un devis et peut-être bénéficier d'aides financières pour la végétalisation d'espaces sur la commune.</i> Est-ce que cela a pu être fait ?  2) <i>M. Pelleau a transmis le devis et toutes les informations à la mairie pour l'installation d'une haie.</i> Est-ce que la mairie a donné suite à ce projet ?</p>	<p><u>Réponse :</u>  La mairie a bien reçu le mail mais rien n'a été entrepris à ce jour. La question doit être soumise au vote au prochain conseil municipal (en mars 2023).</p>
	<p><i>Comme indiqué lors du dernier conseil d'école. Nous pouvons avoir de nouveaux ordinateurs « recyclés » pour équiper les classes de l'école. En lien avec l'APE, la demande est en cours.</i>  Toutefois, il manque des prises Ethernet dans la classe violette pour pouvoir les relier à Internet. Est-ce qu'il est possible d'installer des prises au fond de la classe, là où les prises électriques ont été ajoutées ?  <i>La mairie viendra sur place à la rentrée des vacances de la Toussaint.</i> Qu'en est-il ?</p>	<p><u>Réponse :</u>  La mairie va acheter un répartiteur, et M. Santalucia et Mme Beaud viendront faire un point pour les prises Ethernet lundi prochain.</p>
	<p>L'informaticien des Hauts Tolosans a noté que le répartiteur wifi n'était pas adapté à une utilisation professionnelle. Il a conseillé son remplacement par un dispositif adapté.  Qu'en est-il ?</p>	<p><u>Réponse :</u>  La fibre sera installée en juillet, pendant les vacances scolaires, car l'installation provoque des coupures à répétition.</p>

	<p>Ombre au niveau de la cour d'école : des solutions ont-elles été trouvées ?  <i>Vu les coûts des différents dispositifs, la mairie devait réfléchir à l'agrandissement du préau. Qu'en est-il ?</i></p>	<p><u>Réponse :</u>  Un devis pour un système métallotextile a été fait mais il y a un problème pour l'emprise à cause de la géothermie.  La mairie attend un devis pour une extension de préau.</p>
	<p>Afin de faciliter le déplacement et le rangement des jeux, est-ce que la mairie pourrait transmettre des caisses ?  <i>La mairie devait fournir 5 caisses. Qu'en est-il ?</i></p>	<p>La mairie va acheter 5 grandes caisses solides (Mme Beaud s'en charge).</p>
<b>Budget</b>	<p>Budget prévu pour la rentrée 2023 :  Suite à la forte inflation, nous demandons une revalorisation du budget (40€ / élève cette année).  Budget pour les délégués :  100 € par la coopérative scolaire / même somme par la mairie. Une revalorisation peut-elle être envisagée ?</p>	<p>Le sujet sera abordé durant la commission d'avril 2023.  La somme de 120 € sera donnée par la coopérative scolaire. L'équipe pédagogique demande et espère que la mairie donnera le même montant.</p>
<b>Bilan de la coopérative scolaire</b>	<p>Dépense Acompte Sortie Cité de l'espace = 318,50 €  Dépense Gouter de Noël = 105,21 €  Dépense spectacle de magie = 634,24 €  Recette tombola = 1494,10 €  Dépense tombola = 47,85 €  Recette photo de classe = 1064,80 €  Dépense Kamishibai = 136 €</p> <p><b>Dépenses : 1 241,80 euros</b>  <b>Recettes : 2558,90 euros</b></p> <p><u>Solde Coopérative scolaire : 7027,03 euros</u></p>	
<b>Sorties, manifestations et projets</b>	<p>Toutes les classes : en projet : Rallye Lecture / Mathéros ou Lalilo / Les incorruptibles / Intervention pro-portion en lien avec le périscolaire.</p> <p>Cycle 2 : Conte musical Myla et l'arbre Bateau + représentation en fin d'année.  Les élèves de cycle 3 seront associés dans la mise en scène.</p> <p>Cycle 2 : Projet « Nature et Aventures » : plantation, bac potager, écologie, élevage...</p> <p>Cycle 3 : Intervention de la gendarmerie en janvier : sensibilisation sur la loi, les dangers d'Internet.</p> <p>Cycle 3 : Vendredi 17 février : Projet astronomie en périodes 2 et 3 qui se conclura par une sortie à la cité de l'espace avec visite et un atelier.</p> <p>Cycle 2 : Vendredi 10 mars, sortie aux jardins du Muséum de Borderouge.</p> <p>Cycle 2 : au printemps, intervention à l'école d'un apiculteur pour présenter la vie des abeilles et le fonctionnement d'une ruche.</p>	

Cycle 3 : Autre sortie en fin d'année (23 juin) au musée Saint-Raymond à Toulouse en lien avec les projets de classes (Correspondances entre Harry Potter et la mythologie gréco-romaine/ Comment les super-héros ont été inventés à partir des mythes gréco-romains), associée à un rallye piéton.

Toutes les classes : Intervention Hauts Tolosans.

Le cycle vélo sera repris pour les classes de Mme Saint-Sernin et Mme Lê Van dès les beaux-jours.

La sortie à Animaparc sera réitérée cette année.

La séance est levée à 19h50

Président de séance (Directrice) :

Secrétaire de séance :